

Bois d'andrèze

Andrèze

Nom scientifique *Trema orientalis***Synonymes** *Celtis orientalis*, *Sponia orientalis*, *Celtis madagascariensis*, *Trema guineensis***Famille** Cannabaceae

Photos: CBNM (J.Hivert / Ch.Fontaine / J.Hivert)

DESCRIPTION

- Allure générale** Arbuste ou arbre pouvant atteindre 20 m de haut pour 80 cm de diamètre en zone humide et 3 m en zone sèche. Ecorce grise, lisse et fissurée. Branches tombantes ou étalées ± horizontalement.
- Feuilles** Feuilles simples, distiques, alternes, de 5 à 15 cm de long et 2 à 7 cm de large, base cordée et inégale, extrémité en pointe, couverte de poils, marge dentée.
- Fleurs** Fleurs mâles et femelles séparées (monoïque), verdâtres et minuscules, mesurant 1 à 2 mm de diamètre, regroupées en petites touffes denses à la base des feuilles.
- Fruits** Fruits charnus roses puis noirs à maturité, globuleux plus ou moins compressés, de 3 à 5 mm de long. Le périgone est persistant.
- Graines** Une graine noire par fruit. La graine est dure, de forme ovoïde et large, légèrement aplatie, de 2 à 5 mm de diamètre
- Caractéristiques** Arbre à croissance très rapide.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Semis des graines et reproduction végétative par rejet de la souche.

Mode de dissémination

Fruits consommés par les oiseaux (pigeons et tourterelles). L'homme participe à sa dissémination en le plantant le long des routes.

Conditions de développement

Espèce pionnières des zones perturbées, fourrés secondaires et des lisières de forêts humides qui peut se développer sur sol pauvre. Préfère les sols bien drainés sans litière.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine De l'Afrique tropicale Madagascar, l'Asie, l'Australie jusqu'en Polynésie.

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Plante en provenance de Madagascar et introduite à La Réunion au milieu du 19ème siècle. Espèce occasionnellement rencontrée dans les fourrés secondaires, des forêts humides des Bas de l'Est principalement, qui remonte un peu dans les Hauts.

Monde Espèce ayant une très large distribution naturelle allant de l'Afrique du Sud au Nord de l'Australie en passant par l'Inde et l'Asie du Sud Est. Elle est envahissante à Hawaii et dans les Îles Salomon.

Sites à consulter:

<http://www.hear.org/pier>

<http://www.efloras.org>

<http://www.flowersofindia.net>

<http://www.worldagroforestry.org>

IMPACTS

Cette plante est envahissante en milieu naturel notamment en forêt où elle se développe sur les lisières, dans les clairières et les chablis. Elle impacte aussi les pâturages.

T. orientalis entre en compétition avec les espèces indigènes pionnières au cours des stades dynamiques de recolonisation.

USAGES



Espèce à usage multiple: feuilles souvent consommées par les herbivores, bois valorisé pour le papier et le charbon, et utilisation dans la pharmacopée traditionnelle. Espèce plantée sur les bords de routes et pistes forestières.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

L'andrèze fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.